

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2023-02-08-09/2

L'an deux mille vingt-trois, le huit février, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A.M., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoint, M. BREARD D., Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., M. LEROY E., Mme MOA K., M. NOVICK C., Mme PETAIN A., M. BARUT H., M. PETIT M., M. SERAFFIN J.C., Mme BOUCLON S.

Etaient absents excusés : M. SORIN P. (pouvoir à M. BREARD D.), Mme FIHUE-BUQUET A. (pouvoir à Mme FLEURY B.), Mme WILK I. (pouvoir à M. BEAUCAMP L.), M. COUILLET T. (pouvoir à M. SERAFFIN J.C.) Mme POIS L. (pouvoir à Mme POIS M.B.)

Etaient absents : M. AVRIL V, M. WINTER G., Mme BREARD A.,

Date de convocation : 01/02/2023

Date d'affichage : 01/02/2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19

Votants : 24

M. LEROY E. a été désigné secrétaire de séance

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS - DEPLOIEMENT DE LAMPES LED DANS LES BATIMENTS ET SITES COMMUNAUX

RAPPORTEUR : M. BREARD DIDIER

Le changement climatique et la forte hausse des tarifs de fourniture d'énergie nécessitent de réduire les consommations, ce qui signifie pour le bâti, de réduire les besoins en énergie. L'éclairage des bâtiments représente une part importante de ce gain par le déploiement des lampes de type Led.

Les Ecoles, le Musée, la Mairie étant les bâtiments les plus occupés, ils sont prioritaires pour ces travaux d'équipement. Le montant des travaux estimés pour le remplacement de l'éclairage en LED dans ces bâtiments a été chiffré à 31 271,46 € H.T.

Le terrain Emmanuel PETIT du Stade Garçonnet Frères est quant à lui équipé de 12 projecteurs SHP de 2 000 Watts. Une étude réalisée par la société CEGELEC a estimé les travaux d'installation en projecteurs Led à environ 35 000,00 € H.T.

Le montant global estimé pour l'ensemble de l'opération de déploiement des LED s'élève à 66 271,46 € H.T.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis favorable de la commission n°3 « Urbanisme Travaux Voirie réseaux Foncier Patrimoine et cadre de vie » du 23 janvier 2023,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide les projets de déploiement des lampes LED dans les bâtiments et sites communaux,
- Autorise madame le Maire à solliciter les différents financeurs mobilisables afin de demander des subventions en soutien de ces projets,
- Autorise madame le maire à prendre toute décision et tout acte qui seraient la suite et la conséquence de la présente délibération.

Le Maire, Blandine LEFEBVRE

Le secrétaire de séance, Emmanuel LEROY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20230208-2023-02-08-09-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

Publication : 14/02/2023



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
Le 8 février 2023,

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.